

HBLC
Société privée à responsabilité limitée
Avenue Lloyd George 7
1000 Bruxelles
RPM Bruxelles 0541.863.576

**Rapport de gestion du collège de gestion à l'assemblée générale des
actionnaires du 5 mai 2015**

Exercice social clôturé le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur les activités de notre société au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2014 et de vous soumettre pour approbation le bilan et les comptes de résultats arrêtés à cette même date.

1. Evolution des affaires, résultats et situation de la société

1.1. Rappel

Pour rappel, la société a été constituée le 8 novembre 2013. Elle clôture pour la 1^{ère} fois ses comptes annuels le 31 décembre 2014.

Le 8 décembre 2014 s'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire de la société afin :

- d'augmenter son capital à concurrence de EUR 106.450.000,
- de modifier l'objet social de la société pour limiter celui-ci à la détention, la mise en valeur, le traitement et la vente de terrains, et
- de modifier la composition du collège de gestion pour ramener le nombre de gérants de quatre à deux.

1.2. Commentaires sur les comptes annuels

Le total bilantaire de la société s'élève à EUR 542.757.

La marge brute d'exploitation s'élève à un montant négatif (perte) de EUR 32.709.

Les charges financières sont constituées des intérêts dus sur les financements consentis par ION Holding et Belgian Land.

La perte de l'exercice s'élève à EUR 75.021 que nous proposons de reporter.

2. Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée

La société est exclusivement soumise à un risque en matière immobilière.

3. Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice

Nous n'avons pas connaissance d'événements importants survenus après la clôture de l'exercice, susceptibles d'influencer le résultat de l'exercice en cours.

4. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

Le chiffre d'affaires de la société est lié à l'évolution du projet de développement immobilier qui sera assuré par HBLC Construct SPRL.

5. Activités en matière de recherche et de développement

La société n'a aucune activité en matière de recherche et de développement.

6. Succursale

La société n'a pas de succursale.

7. Intérêt opposé de nature patrimoniale

La société n'a pas connu de situation de conflit d'intérêt avec ses membres du collège de gestion au cours de l'exercice écoulé.

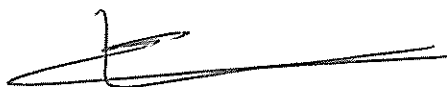
8. Utilisation d'instruments financiers

La société n'a pas utilisé d'instruments financiers au cours de l'exercice écoulé.

9. Décharge aux membres du collège de gestion

Conformément à la loi et aux statuts, il est demandé à l'assemblée générale de donner décharge aux membres du collège de gestion (y compris ceux qui ont démissionné au cours de l'année 2014) pour l'exercice de leur mandat exercé pendant l'exercice écoulé.

Bruxelles, le 28 avril 2015



Emilie Rousseaux
Gérant de catégorie A



Davy Demuynck
Gérant de catégorie B